VILLE DE PARIS
Direction des ressources humaines
Sous-Direction des compétences
Bureau du recrutement

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONDITION DE DIPLÔME
D'adjoints techniques de 1ère classe - Spécialité métallier
Ouvert à partir du 6 mai 2024
(19 postes)

Un recrutement sans condition de diplôme pour accéder au 1ère grade du corps des d'adjoint·e techniques spécialité - maintenance de la voie publique est ouvert à partir du 3 avril 2023.

Contexte :

La Ville de Paris vous offre des possibilités d'effectuer une carrière particulièrement intéressante en termes de responsabilités et de formation. Selon vos compétences, votre formation, vos aspirations, votre expérience, vous pourrez tout au long de votre parcours professionnel

- Vous former
- Évoluer hiérarchiquement ou effectuer des mobilités géographiques tout en restant dans la capitale
- Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun
- Concilier votre vie professionnelle et votre vie privée

Tous les talents et les diversités de parcours sont bienvenus.

Description du poste et conditions d'exercices :

Les adjoints techniques spécialité métallier, affecté·e·s Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, à la Direction de la Voirie et des Déplacements, à la Direction Constructions Publiques et Architecture, à la Direction de la Jeunesse et des Sports, à la Direction de la Propreté et de l'Eau, à l'Établissement Public Paris Musée, ces adjoints techniques peuvent travailler dans leur atelier d'affectation et également se rendre dans les établissements municipaux. Ils·elles sont amené·e·s à réaliser selon leur affectation, l'ensemble des tâches ci-dessous :

Missions quotidiennes : réalisation de travaux suivants sur les pièces de ferronnerie et les dispositifs de clôture (grilles, portes, portails, portillons, fenêtres, serrures, clés, etc.), selon son atelier d'affectation :
- Fabrication en atelier
- Pose sur site (en intérieur et en extérieur)
- Rénovation, entretien et/ou maintenance
- Vérification et maintenance des portes coupe-feu avant commission de sécurité et des ouvrants potentiellement dangereux (portes à pivot, etc.).

Conditions de travail : Travail en site occupé, possibilité de travail en hauteur, exposition aux produits chimiques, manutention de charges liée aux missions, port d'Équipements de Protection Individuelle (EPI), formation professionnelle et habilitante et déplacements (permis B apprécié).

Conditions pour postuler:

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant, au plus tard à la date de la première épreuve, les conditions générales d'accès à la fonction publique

- être de nationalité française ou ressortissant·e d'un État membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ;
- jouir de ses droits civiques ;

- posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- remplir les conditions d'âge légales pour travailler.

Modalités de sélection et d'inscription:

Le recrutement comprend les épreuves suivantes :
I – Sélection des candidatures sur dossier:
II – Épreuves d'admission des épreuves orales et pratiques :

- Une épreuve orale - Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir l'emploi.
Lors de cet entretien, le jury vous demandera de vous présenter en abordant votre parcours professionnel, les compétences acquises et vos motivations à rejoindre la Ville de Paris.

- Une épreuve pratique de mise en situation professionnelle.

Les résultats des épreuves seront affichés à une date précisée ultérieurement sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur www.paris.fr/recrutement.

Les lauréat·e·s recruté·e·s seront nommé·e·s stagiaires puis titularisé·e·s au bout d'un an si leur manière de servir a donné satisfaction. Pour être nommé·e·s, ils·elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils·elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.

Modalités d'inscription :

du 18 mars 2024 au 5 avril 2024

Par internet sur le site : Rejoignez la ville de Paris - Accueil

Devront être impérativement joints les documents suivants :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée ; (il vous est possible d'utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel à remplir, téléchargeable sur www.paris.fr/recrutement).

Les candidats sont invités à joindre tout document utile (lettre de motivation, permis B souhaité…).

Modalités de recrutement et inscription par voie spécifique :

La ville de Paris organise aussi un recrutement d'adjoints techniques de 1ère classe spécialité maintenance de la voie publique par voie spécifique réservé aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi dont les travailleurs en situation de handicap. Les dates d'inscription au recrutement par voie spécifique sont identiques à celles du recrutement par voie générale. Ce recrutement est conditionné au nombre de postes vacants, aux compétences recherchées et à la compatibilité du handicap avec le poste souhaité.
Vous pouvez candidater selon les modalités décrites ci-dessous. Les inscriptions aux deux voies de recrutement seront examinées en parallèle.

➔ Par internet :
https://recrutement.paris.fr/recrutement/jsp/site/Portal.jsp?page=offre&view=recrutementSpecifique

➔ ou par formulaire de candidature par voie spécifique à retirer et à déposer à l'adresse suivante :

Pour être enregistrée et afin d'étudier votre candidature, votre inscription doit comporter impérativement les documents suivants :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Le formulaire de candidature rempli, téléchargeable sur www.paris.fr/recrutement).
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée ; (il vous est possible d'utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel à remplir)

L'ensemble de ces documents sont téléchargeables sur le lien suivant :
https://www.paris.fr/pages/le-recrutement-des-travailleurs-en-situation-de-handicap-4674

- Vous devez également joindre le document attestant que vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapées (OETH, RQTH, AAH, carte mobilité inclusion mention invalidité, etc.)

Les candidats sont invités à joindre tout document utile (lettre de motivation, permis B souhaité…).

Modalités et épreuves par voie spécifique :

Les candidats dont le dossier est recevable seront convoqués pour passer les épreuves d'admission :

- Une épreuve orale - Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir l'emploi. Lors de cet entretien, le jury vous demandera de vous présenter en abordant votre parcours professionnel, les compétences acquises et vos motivations à rejoindre la Ville de Paris.
- Une épreuve pratique de mise en situation professionnelle

Les candidats nécessitant des aménagements d'épreuves, doivent joindre un certificat médical récent à remplir et téléchargeable sur www.paris.fr/recrutement établi par un médecin agréé·e précisant la nature des aménagements d'épreuves.
La liste des médecins agréé·e·s disponible auprès du centre de gestion de votre département sur https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-France

Les résultats seront communiqués individuellement par voie postale ou par mail. En cas de réussite, les agents recrutés le sont en qualité d'agent contractuel pour une période d'un an, renouvelable une fois. À l'issue de cette période, ils sont titularisés, sous réserve d'avoir fait preuve de leur aptitude à exercer leurs fonctions.

En cas de difficulté pour l'inscription en ligne, nos équipes vous accueillent à l'adresse suivante : Ville de Paris - direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.